

FICHE D'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION

Année scolaire 2020-2021

A REMETTRE OBLIGATOIREMENT AU SECRETARIAT D'INTENDANCE

Bureau 13 : Service des Bourses & Frais scolaires (Bâtiment Administratif)

N°INE :

Nom – Prénom de l'élève :

Classe : Date de naissance :

Nom – Prénom du Responsable légal et financier :

Madame Monsieur.....

Adresse du Responsable légal et financier

.....

.....

Téléphone : Adresse Mail (**valide et OBLIGATOIRE**) :

L'élève dépend du Département, CREPS, GIED.... qui prend en charge les frais de demi-pension (**Joindre obligatoirement le justificatif**)

Je désire que mon enfant mange à la restauration du lycée pour l'année scolaire 2020 / 2021, je choisis le forfait et je barre les jours où il ne mange pas

DP 2 jours : Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi

DP 3 jours : Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi

DP 4 jours : Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi

DP 5 jours

Mon enfant ne mange pas de : (Cocher la ou les cases correspondantes)

Bœuf Cabri Porc Autre(s)

Cochez si votre enfant est Végétarien

Allergies (**Transmettre obligatoirement un Certificat Médical au Médecin Scolaire et/ou Infirmier établissement**) :

.....

TARIFS : Les élèves non boursiers règlent un acompte pour le 1^{er} Trimestre et le solde dès réception de la facture (soit avant 15 décembre):

	1er TRIM 2020- 2021		2ème TRIM 2020 - 2021		3ème TRIM 2020 - 2021	
	AOÛT - DECEMBRE		JANVIER - MARS		AVRIL - JUILLET	
	Du 19/08/20 au 19/12/20		Du 25/01/21 au 31/03/21		Du 01/04/21 au 06/07/21	
	Total	Acompte	Total	Total	Total	Total
FORFAIT 5 JOURS	237,00 €	100 €	114,00 €	174,00 €	174,00 €	174,00 €
FORFAIT 4 JOURS	198,40 €	80 €	93,00 €	145,70 €	145,70 €	145,70 €
FORFAIT 3 JOURS	153,60 €	60 €	76,80 €	108,80 €	108,80 €	108,80 €
FORFAIT 2 JOURS	105,60 €	40 €	52,80 €	75,90 €	75,90 €	75,90 €

IMPORTANT

Tout trimestre commencé est dû en entier même si l'élève a fréquenté irrégulièrement le service.

Attention : Aucun changement de régime, aucune radiation ne pourra se faire sans transmission d'un courrier écrit du responsable légal et financier de l'élève adressé au chef d'établissement, parvenu au service de gestion jusqu'au 10 septembre 2020 pour le premier trimestre, le 10 février 2021 pour le deuxième trimestre et 10 avril 2021 pour le troisième trimestre.

Une carte magnétique sera attribuée à chaque élève, en cas de perte le renouvellement de la carte est facturé à 12,00€.

Pièces à fournir obligatoirement:

- Notification de bourse de **droits ouverts**

- RIB original du responsable légal financier

En signant ce document, vous attestez inscrire votre enfant au service de demi-pension au Lycée Leconte de Lisle pour 2020-2021 et avoir pris connaissance du règlement intérieur de la demi-pension et des tarifs.

Date :

Nom et signature du Responsable légal et financier,
(Précédé de la mention : vu et pris connaissance)

Cadre réservé au Service Gestion

Acompte Oui Non

Montant :€

Règlement Chèque Espèces Virement

Boursier Oui Non

N° Carte :